

Communiqué de presse

Bruxelles, le 8 mai 2013

KBC adapte les taux du compte d'épargne classique

Dans le climat persistant de bas niveau des taux, les marges d'intérêts sont continuellement sous pression de sorte que KBC se voit dans l'obligation d'adapter la rémunération du compte d'épargne classique. À partir du 16 mai 2013, le taux de base diminuera par conséquent de 0,60% à 0,55% et la prime de fidélité sera abaissée de 0,30% à 0,15%.

Le taux d'intérêt du compte Start2Save reste inchangé (taux de base de 1% et prime de fidélité de 1%). Ce compte, qui encourage l'épargne automatique, a été lancé le 1^{er} mai 2012. Il est alimenté par un ordre d'épargne automatique.

L'épargnant qui peut se passer un peu plus longtemps de son épargne a intérêt à opter pour des produits d'épargne à long terme plus adaptés. KBC propose à ses clients une large gamme de possibilités (d'investissement), telles que les comptes à terme (step-up), des fonds d'investissement assortis de la protection éventuelle du capital, les obligations KBC Ifima ainsi que des assurances épargne et placement.

Le client peut donc toujours choisir parmi une offre étendue et déterminer seul la durée, le rendement potentiel, le risque, la souplesse et la liquidité. KBC lui prodigue bien entendu des conseils professionnels afin de l'aider dans son choix.

Sur www.kbc.be/epargneetplacement, le client peut s'inspirer du top 5 des meilleures ventes de produits financiers des 30 derniers jours. Il est possible de souscrire à ces produits directement ou lors d'un rendez-vous dans l'une de nos agences. Ce tableau est adapté chaque jour ouvrable bancaire.

Sur le site www.kbc.be, vous trouverez un aperçu des taux d'intérêt applicables aux produits d'épargne de KBC.

KBC Groupe SA
Av. Du Port 2 - 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht:
directeur
Communication Corporate et
Service Presse / Porte-parole
Tél. 02 429 85 45

Service Presse
Tél. 02 429 65 01

E-mail: pressofficekbc@kbc.be

Les communiqués de presse KBC peuvent être consultés sur www.kbc.com ou obtenus en envoyant un courriel à pressofficekbc@kbc.be



Suivez nous sur

www.twitter.com_group